

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de L'Avenir, tenue le **4 juillet 2011**, à 20 h, à la salle multifonctionnelle de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 François Vallières
Siège No 3 Karine Fleury	Siège No 5 Alain-Serge Vigeant
	Siège No 6 Alain Bahl

Le conseiller Louis Bissonnette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2011-07-202

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 4 juillet 2011

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 6 juin 2011

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - juin 2011
- 5 Embauche Suzie Lemire - Directrice générale/secrétaire-trésorière
- 6 Embauche Line Pinault - Directrice générale adjointe
- 7 Embauche Myriam Demers - Coordinatrice aux loisirs
- 8 Vacances été 2011 - fermeture du bureau municipal

Sécurité incendie

- 9 Achat juillet 2011

Voirie

- 10 Débroussaillage - autorisation de dépense

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

- 11 Cogesaf - Résolution d'appui
- 12 Recommandation du conseil - CPTAQ - exploitation d'une carrière lot 216P-

217P DU

Loisirs et culture

- 13 Tract postal - activités aux loisirs
- 14 Cercle des fermières - demande de subvention

Général

Varia :

Correspondance

- 15 Correspondances reçues - Juin 2011

Période à l'assistance

- 16 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-203

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 JUIN 2011

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 juin 2011, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2011-07-204

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – JUIN 2011

Il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de juin 2011, tels que présentés.

Compte à payer		
Conseil du 4 juillet 2011		
Fournisseurs	Description	Solde
Environex	Analyse eau potable et TEU	123.32 \$
Action Solutions Sans Fil inc	Sous location du 01/06/11 au 30/06/11	313.75 \$
Bell Mobilite	475-5374 du 01/06/11 au 30/06/11	62.75 \$
Bell Mobilite	475-7111 du 01/06/11 au 30/06/11	41.16 \$
Bell Mobilite	475-7150 du 01/06/11 au 30/06/11	40.57 \$
Les Équipements J.A.	Nut et blade pour tracteur a gazon	114.65 \$
Les Équipements J.A.	Filtre a huile pour tracteur a gazon	10.11 \$
Carrieres PCM Inc.	Gravier pour terrain gloriette	557.88 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Boyau hydro et roller - Niveleuse	16.41 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Valve - Mack rouge	60.83 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Valve, antigel, fitting - Mack rouge	87.41 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Air drye, antigel - Mack rouge	344.71 \$
Centre du Camion Beaudoin INC.	Soupape - Mack rouge	89.77 \$

Centre du Camion Beaudoin INC.	impact	278.27 \$
Centre du Pneu Patry inc	Réparation crevaison tracteur	268.01 \$
Chambre de commerce de Drummond	Frais Dicom - Service incendie	30.28 \$
Clicopies	Impression Journal Enfant Terrible - Juin 2011	584.44 \$
CMP Mayer Inc.	Bottes, gants - remplacement	313.29 \$
Commission scolaire des Chênes	R2011-04-108 Dernier versement formation ONU	700.00 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Manchon d'acier - Mack rouge	4.06 \$
S.C.A. de St-André d'Acton	Ampoules électriques - Loisirs	15.86 \$
Leroux Christine	Remb. Tx non résident (Xavier - Session 2)	24.00 \$
Leroux Christine	Remb. Tx non résident (Xavier - Session 3)	24.00 \$
MRC de Drummond en fidéicommiss	Frais vente pour taxes Matricule # 9463-36-0696	88.13 \$
MRC de Drummond en fidéicommiss	Frais vente pour taxes Matricule # 9463-17-8892	87.20 \$
MRC de Drummond en fidéicommiss	Frais vente pour taxes Matricule # 9363-95-8849	88.25 \$
MRC de Drummond en fidéicommiss	Frais vente pour taxes Matricule # 9363-82-4391	86.87 \$
MRC de Drummond en fidéicommiss	Frais vente pour taxes Matricule # 9363-81-2760	98.83 \$
Entreprise Ployard Ltee	Installation poteau et glissiere (1er Rang)	660.82 \$
Excavation Jean-Noel Francoeur inc	R2011-04-111 0 3/4 pour rechargement	22 933.51 \$
Mini Béton 139 inc	4 blocs de béton - Fête St-Jean	68.36 \$
Location R. Morin (1986) inc	Location rouleau asphalte	1 016.27 \$
Coté Luc	Eau, essence, articles de nettoyage	105.24 \$
Coté Luc	Alarmes aux loisirs	60.00 \$
Martel, Brassard, Doyon	Préparation et rédaction transaction quittance	720.09 \$
MRC Drummond	Mutations Mai 2011	18.00 \$
Oxy-Centre inc	Blueshield et location annuelle	157.57 \$
Québec Ranch S.E.N.C.	Location remorque pour rouleau asphalte	142.41 \$
Construction SEAO	Addenda pour trottoirs 2011	23.77 \$
NUVAC	R2011-06-187 Bactro Trap 10 kg	398.74 \$
Service de Cric Drummond	Nettoyeur de freins, graisse, kit de clé, ratchet	115.57 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Ponceau plastique 18 x 20	423.80 \$
Le Spécialiste du Ponceau inc	Ponceau plastique 18 x 20	423.80 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Hose, diaphragme - Mack rouge	123.87 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Sensor - Mack rouge	57.91 \$
Ste-Marie Centre du Camion	Sensor - Pick-up	65.84 \$
Transport Claude Boyce Inc.	Travaux pelle hydraulique - ponceaux	1 367.10 \$
Transport Claude Boyce Inc.	Voyage de 0 3/4 (62 tonnes)	494.43 \$
Univar Canada Ltée	Alun pour TEU	3 598.88 \$
Service Tech. Incendie Prov. Inc	R2011-05-152 Gaz 34L	261.46 \$
Goulet Gaudet Aline	Remb. Tx non résident (Maëly et Danaé - Session 5)	48.00 \$
XITTEL inc.	Tel et internet biblio du 14/06/11 au 14/07/11	114.27 \$
Fonds Jeunesse Comté de Johnson	R2011-04-107 Tournoi Pro-Jeunesse - Edition 2011	260.00 \$
Levesque Manon	Remb. Tx non résident (Olivier et Antoine)	370.00 \$
Ville de Drummondville	Ouverture dossier constat 803642448 - 803642459	299.25 \$
Asphalte Drummond inc	Asphalte	2 391.06 \$

Pinault Line	Frais déplacement - dépôt caisse	46.20 \$
Wurth Canada Limited	Lunette sécurité, attaches, scellant, eco windows	242.98 \$
Fondation L'Avenir en Héritage	R2010-04-129 Plan publicitaire 1er versement	2 278.50 \$
Signo Tech	Panneaux en U 12 pieds et 14 pieds	531.89 \$
	Sous-total comptes à payer	44 374.40 \$

Incompressibles

Fournisseurs	Description	Montant
Club naturiste Air Soleil inc	R2011-06-179 Caméra Soltec - Cout mensuel électricité	140.00 \$
Ministère de la Justice	R2011-06-184 Constat d'infraction	156.00 \$
Bibliothèque Municipale	R2011-01-011 Subvention 2011	1 566.67 \$
COGESAF	R2011-06-171 Financement versant de la rivière	1 500.00 \$
Comité des Loisirs de L'Avenir inc	R2011-06-193 Subvention fête St-Jean	1 500.00 \$
Divers	R2011-06-194 Subvention Kilimandjaro	100.00 \$
Hydro Québec	Lumières de rues du 01/05/11 au 31/05/11	432.77 \$
Groupe L'E S C A L	R2011-06-195 Subvention travaux entretien paysager	700.00 \$
MRC Drummond	R2011-01-011 Quote-part de Juin 2011	3 079.55 \$
Office municipal d'habitation	R2011-01-011 Subvention 2011	2 049.67 \$
R.I.G.D. Bas St-François	R2011-01-011 Quote-part Juin 2011	6 776.08 \$
Ministre des Finances	R2011-01-011 Sureté du Québec - Versement Juin 2011	53 316.00 \$
Ville de Drummondville	R2011-01-011 Supra Locaux Versement Juin 2011	2 809.00 \$
Service de cartes Desjardins	Vaccination employés voirie	130.00 \$
Caisse Populaire des Bois-Francis	* R2011-06-175	38 500.00 \$
	Sous-total incompressibles	112 755.74 \$
	<u>SALAIRES JUIN 2011</u>	
	Salaires nets juin 2011	17 131.78 \$
	Remises provinciales juin 2011	4 381.04 \$
	Remises fédérales juin 2011	1 823.45 \$
	SOUS-TOTAL SALAIRES JUIN 2011	23 336.27 \$
	SOUS-TOTAL CAP JUILLET 2011	44 374.40 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES JUILLET 2011	112 755.74 \$
	<u>TOTAL COMPTES À PAYER JUILLET 2011</u>	<u>180 466.41 \$</u>

* Affecté au surplus accumulé

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-205

5. EMBAUCHE SUZIE LEMIRE – DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE le poste de directrice générale/secrétaire-trésorière est vacant suite au départ de Madame Martine Bernier;

ATTENDU QUE Madame Suzie Lemire comble le poste par intérim depuis le 14 février 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Alain Bahl et résolu de nommer Madame Suzie Lemire directrice générale/secrétaire-trésorière et de la rémunérer 735\$ par semaine à raison d'environ 35 heures semaines. Il est aussi résolu qu'une période de probation de six (6) mois soit observée.

Il est aussi résolu d'autoriser Madame Suzie Lemire à signer les chèques et les documents relatifs à la gestion courante pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

R 2011-07-206

6. EMBAUCHE LINE PINAULT – DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

ATTENDU QUE le poste de directrice générale adjointe est vacant suite à la nomination de Madame Suzie Lemire au poste de directrice générale/secrétaire-trésorière;

ATTENDU QUE Madame Line Pinault a comblé le poste d'adjointe du 27 juillet 2009 au 27 août 2010 et du 14 février 2011 à aujourd'hui;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'embaucher Madame Line Pinault comme directrice générale adjointe à un taux horaire de 16.50\$ pour un nombre d'heures garanties de 28 heures par semaine. Il est aussi résolu qu'une période de probation de six (6) mois soit observée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-207

7. EMBAUCHE DE MADAME MYRIAM DEMERS – COORDONNATRICE AUX LOISIRS

ATTENDU QUE la demande de contribution financière d'Emploi d'été Canada pour l'embauche d'un coordonnateur/coordonnatrice aux loisirs a été approuvée;

ATTENDU QUE la municipalité, suite à l'affichage du poste, n'a reçu que le curriculum vitae de Madame Myriam Demers;

ATTENDU QUE suite à l'entretien d'embauche, Madame Demers ne remplissait pas les conditions demandées par Emploi d'été Canada, mais qu'elle s'avérait tout de même être un atout pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par la conseillère Karine Fleury et résolu d'embaucher Madame Myriam Demers au poste de coordonnatrice aux loisirs aux conditions suivantes:

- 25 heures par semaine (disponibilité de jour, de soir et de fin de semaine);
- Salaire de 12\$ de l'heure;
- Pour une période de 8 semaines soit du 19 juin 2011 au 23 juillet 2011 et du 7 août 2011 au 27 août 2011.

Il est aussi résolu de renoncer à la contribution financière d'Emploi d'été Canada faute de candidats remplissant les conditions du programme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-208

8. VACANCE 2011 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU que Madame Suzie Lemire et Madame Line Pinault souhaitent prendre des vacances durant les vacances de la construction soit du 24 juillet au 6 août;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de fermer le bureau municipal durant les vacances de la construction soit du 24 juillet au 6 août 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2011-07-209

9. ACHAT JUILLET 2011

ATTENDU QU'une demande d'achats est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ci-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour juillet 2011

		Coût unit.	Qté	Total
<u>Matériel d'intervention</u>				
02 220 00 725	Ensemble lame et chaîne au carbure scie mécanique	130.00 \$	2	260.00 \$
02 220 00 725	Bouteille d'oxygène et mise à jour trousse 1er soins	200.00 \$	1	200.00 \$
<u>Formation</u>				
02 220 03 141	Prime à la formation réussie Pompier I Janin Ducharme	2.50 \$	255	637.50 \$
02 220 03 141	Prime à la formation réussie Officier non urbain C. Noble	2.50 \$	90	225.00 \$
<u>Télécommunications</u>				
02 220 00 529	Pile rechargeable Kenwood KNB-15A pour portatif	60.00 \$	5	300.00 \$
02 220 00 529	Pile rechargeable Icom ICBP196 pour portatif	70.00 \$	5	350.00 \$
<u>Appareils respiratoires</u>				
02 220 00 526	Essais annuels obligatoires	1 250.00 \$	1	1 250.00 \$
02 220 00 526	Pièces de rechange pour entretien	500.00 \$	1	500.00 \$
		Total de la demande		3 722.50 \$

ATTENDU QUE ces éléments ont déjà été déposés et acceptés au budget 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'accepter et d'autoriser la demande des achats totalisant un montant de 3 722.50\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2011-07-210

10. DÉBROUSSAILLAGE – AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU QUE des travaux de débroussaillage seront bientôt à effectuer;

ATTENDU QU'une somme de 4 000 \$ est prévue au budget 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karine Fleury, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu de rendre disponible un montant de **4 000 \$** afin de procéder aux travaux de débroussaillage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2011-07-211

11. COGESAF – RÉOLUTION D'APPUI

ATTENDU les travaux de la Commission Legendre sur l'étude des problèmes juridiques de l'eau de 1972;

ATTENDU l'adoption de la *Loi sur la qualité de l'environnement* en 1972;

ATTENDU les travaux de la Commission Pearce sur la politique fédérale des eaux qui proposaient, en 1985, comme première recommandation d'adopter comme principe de base de la politique fédérale des eaux la gestion intégrée par bassin versant;

ATTENDU le Symposium sur la gestion de l'eau tenu à Montréal en 1997 qui a reconnu l'importance de la gestion de l'eau par bassin versant;

ATTENDU les conclusions de la Commission Beauchamp qui proposaient, en 1998, dans son rapport *L'eau, ressource à protéger, à partager et à mettre en valeur*, de réformer la gouvernance étatique de l'eau, définir la gestion hydrique par bassins versants comme le mode de gestion au Québec et de créer des organismes de bassins versants et de percevoir des redevances sur la consommation de l'eau;

ATTENDU l'adoption du *Cadre général d'orientation de la future politique sur la gestion de l'eau* de 2000;

ATTENDU l'adoption de la *Politique nationale de l'eau* en 2002 qui propose comme l'un des grands principes de l'eau, la gestion durable, intégrée et avec efficacité, équité et transparence;

ATTENDU les principes nouveaux de gestion de la Politique nationale de l'eau qui stipule que « L'eau sera gérée de manière intégrée et non de manière sectorielle », que « La gestion sera territoriale, appuyée sur le leadership local et régional des acteurs, mais selon le bassin versant qui devient alors la référence géographique pour la prise en compte globale des usages et des plans d'action », que « L'approche sera participative », que « La concertation sur les enjeux et les actions de même que la conciliation des intérêts conflictuels seront les outils à la base des décisions »;

ATTENDU la première orientation de la *Politique nationale de l'eau* qui propose de « Réformer la gouvernance de l'eau » et les engagements qui y sont rattachés, « Mettre en place la gestion par bassin versant », « Instaurer des instruments économiques pour la gouvernance, redevances de prélèvements et de rejets »;

ATTENDU l'adoption en 2009 de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui confirme le statut juridique de l'eau;

ATTENDU la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui reconnaît les principes d'utilisateur-payeur, de prévention, de réparation et d'accès pour toute personne à l'information transparente et de participation à l'élaboration des décisions;

ATTENDU la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui reconnaît la gestion intégrée et concertée de l'eau par bassins hydrographiques;

ATTENDU la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* qui reconnaît la « constitution d'un organisme (pour chacune des unités hydrographiques que le ministre indique) ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un Plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs »;

ATTENDU la publication des avis de reconnaissance de tous les organismes de bassins versants dans les régions concernées conformément à la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*;

ATTENDU les ressources financières accordées aux organismes de bassins versants depuis 2002, soit 65 000\$ entre 2002 et 2009 et une moyenne de 125 000\$ depuis 2009, qui ne représentent que 1.63% du 1,04 milliard alloué de 2003 à 2008 par le gouvernement pour la gestion de l'eau par bassin versant;

ATTENDU l'absence de Plan d'action de la gestion intégrée des ressources en eau pour la mise en œuvre des 57 engagements de la Politique nationale de l'eau;

ATTENDU QUE 17 plans directeurs de l'eau (PDE) ont déjà été approuvés par le ministre du MDDEP, conformément à la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*, et que les autres le seront d'ici 2013;

ATTENDU l'absence de programmes de financement pour la promotion, la mise en œuvre et le suivi des actions découlant des Plans directeurs de l'eau des organismes de bassins versants;

ATTENDU le nombre très important d'acteurs de l'eau qui doivent se concerter dans chacune des zones hydrographiques;

ATTENDU l'étendue territoriale très importante des zones hydrographiques;

ATTENDU les ressources humaines importantes qui sont nécessaires pour accomplir la totalité de la mission, soit élaborer, mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et en suivre la mise en œuvre, tout cela annuellement pour l'ensemble d'une zone hydrographique conformément à la convention qui lie le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

ATTENDU l'expertise des organismes de bassins versant qui œuvrent à la gestion intégrée des ressources en eau depuis l'adoption de la Politique nationale de l'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de soutenir l'ensemble des organismes de bassins versants du Québec et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec dans leurs demandes concernant :

- l'obtention d'un financement statuaire annuel de 350 000\$ par OBV dans le cadre d'une convention sur 5 ans dont le montant est indexé annuellement;
- par principe d'équité, la mise sur pied d'un portefeuille d'un montant de 4M\$ disponible aux OBV présentant des caractéristiques territoriales particulières et qui respectent les critères d'attribution qui seront déterminés préalablement en collaboration avec le MDDEP;
- la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être des partenaires pour la mise en œuvre des actions des Plans directeurs de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-212

12. RECOMMANDATION DU CONSEIL – CPTAQ – EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE LOT 216P – 217P DU

ATTENDU QUE Ferme André Benoît Inc. est propriétaire d'une terre située sur le territoire de la municipalité de L'Avenir, et étant plus précisément formée des lots et/ou parties des lots 214P, 215P et 217P du Canton de Durham;

ATTENDU QUE le 19 octobre 2010, Ferme André Benoît inc. concluait une entente de 10 ans avec la compagnie Carrière PCM (1994) inc. donnant droit à cette compagnie le droit d'usage aux fins d'extraire, de concasser, de charger et transporter le roc et le schiste se trouvant sur une partie du lot 217 du Canton de Durham;

ATTENDU QUE cette terre est située en zone agricole et que l'utilisation non agricole de cette terre requiert l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE Ferme André Benoît inc. désire procéder à des travaux d'abaissement de la butte de roc (carrière) qui se retrouve sur sa propriété, et ce, dans le but d'aller chercher un meilleur rendement agricole de sa terre;

ATTENDU QUE la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi;

ATTENDU QUE le mode d'exploitation projeté est en tous points conformes aux règles de bonne pratique favorisées par la Commission ainsi qu'aux dispositions de la réglementation en vigueur en regard de cette activité;

ATTENDU QUE la demande s'accompagne d'une remise en état des lieux conformément aux exigences par le *Règlement sur les carrières et sablières* et par la Commission dans le cadre d'autorisations accordées pour des dossiers de même type;

ATTENDU QUE même après le rétablissement d'une couverture végétale sur les lieux, le potentiel agricole sera amélioré en permettant la possibilité de drainage et les travaux prévus permettront à Ferme André Benoît inc. de procéder à la culture de foin et de maïs;

ATTENDU QU'EN considérant les informations fournies, la nature de l'utilisation qui est faite du lot visé et des lots environnants et les mesures prévues par le promoteur (paramètres d'exploitation, mode de réaménagement proposé, etc.), la présente demande n'aura aucun impact sur le potentiel d'utilisation du lot visé et des lots avoisinants;

ATTENDU QU'IL y a engagement à ce que l'exploitation s'effectuera dans le respect des conditions d'exploitation fixées à la réglementation provinciale (*Règlement sur les carrières et sablières*) et que la profondeur de prélèvement sera maintenue à moins de 1 mètre au-dessus de la nappe phréatique et l'élévation du plancher final d'exploitation sera fixée à l'élévation 150 mètres par rapport au niveau de la mer;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que la municipalité de L'Avenir appuie la demande présentée par Carrière PCM (1994) inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation d'utiliser à des fins autres que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une carrière, une partie du lot 216P et 217P du Canton de Durham, dans la circonscription foncière de Drummond.

Il est aussi résolu que la municipalité de L'Avenir confirme à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande est conforme à sa réglementation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2011-07-213

13. TRACT POSTAL – ACTIVITÉS AUX LOISIRS

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs, Madame Myriam Demers, organise des activités pour les enfants de 5 à 12 ans les samedis matins ainsi qu'une nuit blanche pour les ados de 12 à 17 ans à la salle des loisirs;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite informer les citoyens de ces activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, appuyé par le conseiller François Vallières et résolu d'autoriser l'envoi d'un tract postal aux citoyens afin de les informer des activités qui auront lieu à la salle des loisirs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2011-07-214

14. CERCLE DE FERMIÈRE – DEMANDE DE SUBVENTION

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières de L'Avenir est un organisme autonome sans but lucratif fondé en 1921 qui a pour objectif le bien-être de la femme et de la famille et la transmission du patrimoine culturel et artisanal;

ATTENDU QUE depuis un an le Cercle de Fermières bénéficie d'un local à la maison de la culture;

ATTENDU QUE le coût du local augmentera d'ici peu et que le Cercle des Fermières demande à la municipalité une subvention afin des les aider à conserver ce même local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de verser une subvention de 300\$ au Cercle de Fermières de L'Avenir afin de les aider à conserver leur local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA : aucun item n'a été ajouté à ce point.

15. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de juin 2011 est remis à tous les conseillers.

16. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2011-07-215

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain Bahl, de lever la séance à **20 heures 40 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 15 août 2011.

